

## La franchise : la santé en danger

La franchise sur les dépenses de santé que souhaite imposer Nicolas Sarkozy diminuera fortement les remboursements. Elle poussera les Français à renoncer aux soins de première intention, à retarder les traitements et la prise en charge de pathologies plus lourdes. C'est injuste et dangereux pour leur santé.

Martin Hirsch, nommé par François Fillon Haut commissaire aux solidarités, a dit toutes les inquiétudes que lui inspirait cette mesure phare du projet de Nicolas Sarkozy. Il serait rassuré par les propos de la nouvelle ministre de la santé Roselyne Bachelot puisque la franchise ne toucherait pas les plus pauvres.

Être rassuré parce que cela pourrait être pire n'enlève rien aux dangers de cette mesure pour les Français.

Que les plus démunis soient épargnés n'empêchera pas que tous ceux qui ont des revenus moyens et modestes, tous ceux qui sont juste au dessus du seuil pour bénéficier de la CMU (600 euros par mois pour une personne seule, 1 000 euros pour un foyer de trois personnes) en feront les frais.

***Une fois de plus, seuls les salariés devront payer les inconséquences de la politique du pire de la droite.***

***La seule solution pour éviter une mesure aussi dangereuse pour les Français, c'est que les députés de gauche soient le plus nombreux possibles à l'Assemblée nationale.***

⇒ ***Les inégalités d'accès aux soins se sont profondément aggravées depuis cinq ans***

**Désormais, 13 % de la population renoncent aux soins faute de moyens financiers.**

En cinq ans, la droite a mené une politique de fuite en avant en accordant des augmentations d'honoraires aux médecins sans véritable contrepartie, en laissant se développer les dépassements d'honoraires à la charge des patients, en augmentant les prélèvements, en laissant filer les dépenses, en reportant la dette sociale sur les générations futures et en faisant payer de plus en plus d'actes aux usagers au nom de la « responsabilisation ».

Depuis 2005, les assurés sociaux paient une franchise d'un euro par acte médical (en dehors de quelques exceptions comme les moins de 16 ans). Cette franchise n'est pas prise en charge par les complémentaires. Depuis 2006, ils paient également une franchise de 18 euros sur les actes lourds de plus de 91 euros. Cette franchise pénalise les malades en fonction de la gravité de leur pathologie et des soins qu'elle nécessite.

La mise en place en 2005 du médecin traitant n'a pas conduit à la mise en oeuvre d'un véritable parcours de soins, mais a permis de légitimer une nouvelle liberté tarifaire pour les spécialistes si le patient n'est pas adressé par son médecin traitant.

La loi de 2004 sur l'assurance maladie a généralisé les dépassements d'honoraires qui s'élèvent à plus de deux millions d'euros par an. **La médecine à deux vitesses est en marche.** La "responsabilisation" ne concerne que les assurés sociaux.

### **⇒ Les franchises « Sarkozy » diminueront davantage encore les remboursements**

Quelle que soit la formule retenue - une franchise globale non remboursable par famille sur toutes les dépenses de santé ou quatre franchises non remboursables sur les soins, l'hôpital, les médicaments et les examens biologiques – les conséquences seront les mêmes.

Par exemple, une franchise générale de 100 euros conduira à ce que 40 % des Français ne touchent plus aucun remboursement de la Sécurité sociale dans l'année.

Les Français seront incités à ne pas se soigner à temps. Cela aura des conséquences graves en terme de santé publique. Ils iront chez le médecin lorsque leur maladie sera devenue grave, et cela coûtera d'autant plus cher à la Sécurité sociale.

**La droite justifie cette mesure inique en brandissant le chiffre du déficit de la sécurité sociale, dont elle est pourtant la seule responsable.** La dette sociale a littéralement explosé ces cinq dernières années. Ce sont plus de 60 milliards d'euros que les générations futures devront payer. François Fillon annonce d'ailleurs que l'une des réponses à l'explosion des dépenses, c'est la franchise.

**L'autre justification est la soi disant responsabilisation du malade. Est ce que payer plus va faire diminuer le nombre de malades ? C'est une aberration dénoncée par tous les spécialistes de santé publique.**

**Ces franchises sous couvert de freiner la consommation vont tout simplement à l'encontre du développement du rôle du médecin en matière de prévention.**

La droite n'ignore rien de tout cela, son seul objectif est de privatiser la sécurité sociale. En diminuant les remboursements, en obligeant les mutuelles à augmenter leur participation et donc leurs tarifs, ce sont les assurés sociaux qui vont payer.

## **FACE À LA DROITE DES RÉPONSES DE GAUCHE**

**Au lieu de créer des franchises non remboursables sur les dépenses de santé, il faut défendre et promouvoir l'accès aux soins pour tous sur tout le territoire**

⇒ **En donnant la priorité à l'hôpital public et à la prévention.**

⇒ **En limitant les dépassements d'honoraires.**

⇒ **En mettant en oeuvre un véritable parcours de soins coordonnés.**